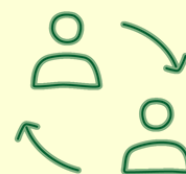
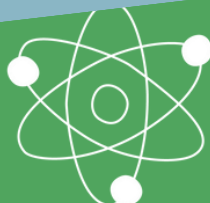




PROJET D'ÉTUDES

CHOIX DE FORMATION



COMPÉTENCES

LINGUISTIQUES



ENTRETIEN PÉDAGOGIQUE



ÉLABORER SON DOSSIER



PRÉCONSULAIRE

# S'inscrire en première année universitaire en France

Guide de la Procédure DAP



INFORMATIONS

ÉTUDES  
EN FRANCE

# CAMPAGNE DE CANDIDATURES

## PROCÉDURE DAP BLANCHE ET JAUNE

2024 - 2025

“DAP “signifie **Demande d'Admission Préalable**. Sont concernés par cette procédure les étudiants titulaires ou futurs titulaires d'un **baccalauréat libanais** et souhaitant intégrer :

- une **première année de licence** en France (DAP Blanche) ;
- une **École Nationale Supérieure d'Architecture**, tous cycles confondus (DAP Jaune).





# PRÉPARER MA CANDIDATURE

## Faire vos choix de formations

La procédure DAP vous permet de choisir entre 1 et 3 filières et de postuler auprès de 3 universités maximum pour la DAP blanche et 2 établissements pour la DAP jaune (architecture).

## Calendrier de la procédure

- Début des inscriptions : **1er octobre 2023**
- Début de la prise de rdv pour le paiement des frais de dossier et la validation : **9 octobre 2023**
- Clôture des inscriptions: **15 décembre 2023**

## PIÈCES DU DOSSIER

Rassemblez le plus tôt possible les documents nécessaires à la constitution du dossier de candidature :

- Relevés de notes des classes de Seconde et Première traduits en français ;
- Attestation d'inscription en Terminale ou le diplôme officiel du Bac si vous l'avez déjà obtenu ;
- Attestation de réussite au test de certification en langue ou convocation à l'examen si vous ne l'avez pas déjà passé ;
- Pièce d'identité et photo d'identité

À ANTICIPER



# ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

1

## Constituer son dossier dématérialisé

- Constituez votre dossier électronique à partir du **1er octobre 2023** sur la plateforme Études en France ;
- Créez un compte dans la rubrique : "*Je m'inscris* " et complétez l'onglet "*je suis candidat*" ;
- Dans la rubrique "*informations personnelles*", téléchargez votre photo d'identité récente et votre pièce d'identité ;
- Dans la rubrique "*parcours et diplômes*", téléchargez les notes des classes de Seconde et Première dans la section « *année de lycée* » et l'attestation d'inscription en terminale ou le bac officiel si vous l'avez déjà obtenu dans la section « *bac ou équivalent* ». Les relevés de notes doivent être traduits en français ;
- Dans la rubrique "*mon panier de formations*", sélectionnez "1ère année de licence" pour les formations universitaires (jusqu'à 3 choix) et "DAP Jaune" pour les études d'architecture (jusqu'à 2 choix) ;
- Dans la rubrique "*compétences linguistiques*", téléchargez l'attestation de réussite si vous avez déjà effectué le test de langue et reçu les résultats ou la convocation au test si vous ne l'avez pas encore passé.

### TESTS LINGUISTIQUES



Pour toute information concernant les tests linguistiques (DELF, TCF) et les cours de français, contactez le Centre de Langue de l'Institut français du Liban [cdl.beyrouth@if-liban.com](mailto:cdl.beyrouth@if-liban.com) et rendez-vous sur le site internet de l'IFL.

# ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

2

## Validation du dossier

La validation du dossier se fait sur rendez-vous. Les créneaux de rendez-vous sont ouverts à partir du **9 octobre 2023** jusqu'au **15 décembre 2023**. Pour cela, sélectionnez "*je prends rendez-vous*" pour le dépôt du dossier.

Les frais de dossier de la procédure "Études en France" s'élèvent à 300€, payables en euros et en espèces à la caisse de l'Institut français du Liban, le jour de la validation. Cette tarification couvre le traitement du dossier, la transmission des demandes aux universités via la plateforme, l'entretien pédagogique ainsi que l'attestation pré-consulaire, nécessaire à la demande de visa.

3

## Entretien pédagogique

Après la validation de votre dossier, vous recevrez un message de convocation pour l'entretien par WhatsApp. Cet entretien se déroulera en ligne ou en présentiel. La transmission de votre dossier aux universités aura lieu suite à l'entretien pédagogique.

4

## Choix définitif

Vous recevrez les réponses des établissements dans la section "*réponses des établissements*". Vous devez confirmer votre choix définitif dans l'onglet "*je suis accepté*" rubrique "*projet d'étude*" avant le **31 mai 2024**.



# ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

5

## Attestation pré-consulaire

Suite à la confirmation de votre choix définitif, présentez-vous personnellement à l'Espace Campus France pour retirer votre attestation pré-consulaire nécessaire à la demande de visa étudiant. Les journées dédiées au retrait de l'attestation vous seront communiquées ultérieurement.

6

## Visa long séjour étudiant

La demande de visa se fait auprès du Consulat Général de France à Beyrouth. Pour faire une demande, prenez rendez-vous sur le site internet de [TLS Contact](#). Pour plus de détails sur les différentes procédures, consultez les tutoriels mis à disposition en ligne sur le site de [l'Ambassade de France au Liban](#) ou le site de [Campus France Liban](#).



# RETROUVEZ-NOUS !



[www.liban.campusfrance.org](http://www.liban.campusfrance.org)



Campus France Liban



@CampusFranceLiban



[beyrouth@campusfrance.org](mailto:beyrouth@campusfrance.org)



Des espaces Campus France sont présents dans tous les Instituts français du Liban pour vous guider dans vos recherches et vous accompagner dans la constitution de votre dossier.

L'espace Campus France de Beyrouth est situé sur le campus de l'Ambassade de France, rue de Damas. Retrouvez nos horaires d'ouverture sur notre site internet.